Compte-rendu du CTSS DIRIC
du 29 11 2012

Participants :
Administration :
Mme MG Renaudin DIRIC/D, M. G Bonizec ADM/D (secrétaire), M O Le Moigne (expert permanent)
Représentants des personnels :
Mme S Pitkevicht, MM V Ducastin, S Testelin (CGT), M M Verdelli (SPASMET-Solidaires),

et vos représentants MM P Aubier, L Althuser (CFDT)

Sommaire (cliquable) :

Approbation du compte-rendu précédent 1
Suites données au dernier CTSS 1
Effectifs 2
GT « Compétences Aéronautiques » 3
Budget DIRIC 3
Plan de formation climatologie 3
Plan d'action 2012 3
Organisation territoriale 3

Présentation de l'ordre du jour par DIRIC/D, secrétaire-adjoint de séance M Verdelli

Approbation du compte-rendu précédent

Pour la CGT, corrections notamment sur le point bascule previ2012
Le compte-rendu du CTSS du 31 mai 2012 est parvenu tardivement aux représentants des personnels : il est souhaité que les CR de CT parviennent dans de meilleurs délais.

Suites données au dernier CTSS

Documents d'organisation de la DIRIC :
Un point est fait sur l'ensemble des documents d'organisation. Pour la plupart, les modèles avaient été proposés par la DSR et adaptés en DIRIC.
Le document organisation de l'unité MEDIA est en refonte et devrait être présenté lors du prochain CTSS.
Les documents d'organisation de la DIRIC sont disponibles sur GEDMF.

La fermeture du CDM 28 entraîne une nouvelle disparition de l'expertise locale, la plupart des tâches sont reprises par le Centre Météo de Tours.
Les agents de Chartres sont répartis sur différents centres, Rouen, Orléans, et surtout Saint Mandé et Trappes. Outre l'allongement du temps de transports pour les agents réaffectés (domicile - travail), il y a allongement des distances pour les agents reprenant les tâches des collègues (ex. gestion du RCE depuis Tours).
Un hébergement non payant à la Résidence de Trappes a été proposé aux agents venant de Chartres.

De manière générale, les tâches sont réparties sur les autres centres, sans que ceux-ci soient renforcés à hauteur proportionnelle. Des gains de productivité sont contraints par la nouvelle organisation ; les personnels doivent être accompagnés et reconnus dans cet effort, au niveau de la direction générale et on n'a franchement pas l'impression que ce soit le cas. Les primes n'augmentent pas ou si peu !

Effectifs

Ce n'est pas une surprise, les effectifs seront en baisse en 2013.

Les derniers mouvements sont évoqués :

- un agent ira de Trappes vers Orly, où le poste avait été difficile à ouvrir en raison des réticences « au-delà de la DIRIC », mais le poste de Trappes sera demandé en ré-ouverture, sans garantie d'acceptation
- le poste de Prévi/DA sera ré-ouvert à la prochaine CAP : les profils des précédents postulants n'étaient pas parfaits
- malgré la possibilité offerte au TROED, si un poste de TTI/AS se libère, il ne sera pas ré-ouvert, la direction estimant que l'équipe TTI/AS a et aura de moins en moins de charges

Le « TROED » 2013, qui fixe plus ou moins une tendance pour l'avenir, sera en baisse de 3 unités (passage de 231 à 228 agents). 4 divisions sont invitées à l'effort (15% des effectifs en moins pour les plus impactées) tandis que DIRIC/Médias se renforce pour être en capacité de répondre aux prestations demandées par Radio-France.

L'impact des baisses d'effectifs au TROED est dénoncé dans une motion votée à l'unanimité.

Côté CFDT-Météo, lucide sur la restructuration en cours à Météo-France donc à la DIRIC, il nous semble qu'il faut différencier les difficultés potentielles :

- la plus problématique des baisses en terme de conditions de travail est MPF (production) : la CFDT-Météo rappelle l'historique de la création de la division, son document d'organisation qui mentionne 1+4 agents possibles et le TROED 2013 qui est un cran en dessous. D'ores-et-déjà, nous soulignons que cette division ne pourra assurer la maintenance de certains produits (Prévi), et nous rappelons que ses responsabilités vont s'étendre avec le déploiement de CSYM3 à Bâle, à Lyon. Devant les difficultés annoncées, la direction donne son accord pour une clause de revoyure en 2013.
- la baisse à CC : cette division passe de 10 agents à 9 en raison d'une mutation vers EC, et son effectif est fixé à 8 au TROED 2013. Après des discussions sur les charges actuelles et à venir pesant sur les équipes, la direction nous assure qu'en cas de départ d'un agent, le recrutement d'un ingénieur commercial pourra être demandé. Cela est à moitié rassurant car, la baisse au TROED ayant été actée, en cas de départ, quelle réponse obtiendra-t-on de la DRH alors que l'on sera déjà à effectif = TROED ?
- la baisse à Orly, la direction rappelle avec franchise que l'on s'engage vers la suppression du poste semi-permanent qui est actuellement supplémentaire aux 2 postes permanents. La crainte est que la direction appuie trop vite sur l'accélérateur alors même qu'il y a des congés maladie dans ce centre et que les bilans montent et vont encore monter. Par ailleurs, il reste des interrogations sur les tâches à assurer par les agents. Rappelons que les agents d'Orly assurent aujourd'hui les tâches auparavant assurées au CMIR (TEMSI, vol à voile) ; on peut douter de la pérennité de ces tâches
- la baisse à TTI pour laquelle les postes attribués à la DIRIC dans le cadre du transfert de l'Alma vers Saint-Mandé disparaissent lentement mais sûrement

Les postes d'adjoints au responsable de centres Météo sont désormais à la charge de techniciens contrairement aux projections et présentations faites par la direction générale qui avait prévu de placer des ITM à ses postes. La CFDT n'est pas opposée à la fongibilité (poste ITM occupé par un TSM) mais en l'occurrence, le poste est transféré vers les postes TSM. En conséquence, la rémunération qui est associée à ce poste nous semble trop faible. Les TSM concernés touchent la prime associée à la fonction d'adjoint, mais une surprime aura pu être revendiquée pour la prise de responsabilités rattachées habituellement à des ITM.

Enfin, le cas du centre de Tours a été discuté. Il semble que se dessine un scénario identique à celui qu'a vécu Trappes, une tension sur les effectifs sera maintenue jusqu'à l'arrivée d'agents restructurés. Dans les centres devant fermer, les agents ne sont pas remplacés. Démarche implacable pour poursuivre la fermeture des centres : la direction générale crée le besoin de fermeture, en poursuivant la concentration des effectifs immédiatement disponibles vers des services centraux tandis que les « CMT » futur CM « Ville » doivent compter sur des redéploiements.

Cadre de Fonction DIRIC (Primes Informatiques, CUT et ITS) :

Nous n'avons pas reçu le cadre des primes informatiques.

Pour les demandes de créations de postes CUT2 d'ADO et PREVI/D, seule celle d'ADO a été retenue. Les demandes de création de postes CUT1, TTI/D et MEDIAS/D ont été acceptées.

GT « Compétences Aéronautiques »

L'OMM et l'OACI ont défini des normes de compétences aéronautiques que les prestataires de services météorologiques pour l'aéronautique se doivent de décliner. Ces compétences seront nécessaires aux personnels en météorologie aéronautique et devront être évaluées.
L'OMM a précisé que les personnels concernés devront avoir les compétences requises au 1er décembre 2013 et que la formation des agents devra être conforme aux recommandations au 1er décembre 2016.
Un groupe de travail a été mandaté à Météo-France afin de décliner les normes et le guide de mise en œuvre au sein de l'établissement. Une expérimentation pilote de diagnostic des compétences aéronautiques aura lieu à Orly. Une communication de la direction générale devrait avoir lieu rapidement.
En réunion sur le sujet le vendredi 30 novembre, la CFDT-Météo a demandé qu'en 2013, phase pilote de l'évaluation des compétences, ce dossier soit dé-corrélé des entretiens professionnels.

Budget DIRIC

Le budget est maîtrisé ; pour sa composante fonctionnement, il a baissé par rapport à l'année passée et baissera encore l'année prochaine (notamment pour les activités Observation).
Ligne « dotations de services »des opérations de rénovations de pièces et d'améliorations ont été faites pour le Centre d'Orly. L'objectif de la Direction est de concentrer et de privilégier les actions de ce type sur un lieu, un centre, et les traiter au fur et à mesure dans le temps.
A noter pour la fin 2013, le déménagement du « CDM78 » sur le site MF de Trappes.

Plan de formation climatologie

Météo-France pense nécessaire une évolution du métier de météorologiste et propose de renforcer les compétences en climatologie, notamment pour s'adapter aux nouvelles sollicitations.
La recrudescence des activités de recherche sur les données anciennes ou longues séries de données (LSD), le souhait d'un suivi climatique riche et réactif (dont CATNAT, ressources en eau,...) et la connaissance par les agents des « scénarios futurs possibles » font partie des éléments appuyant cette nécessité d'évolution. Aussi, outre les outils (Climascope, site internet Drias, optimisation des contrôles automatiques, ...), un plan de formation ambitieux va être mis en place.
A la DIRIC, les principaux acteurs assurant son bon déroulement sont EC/D, RH et DDM45.
De nombreux agents seront donc formés en 2013.
Les dernières années étaient celles de l'évolution de la prévision, celles à venir seront celles de la climatologie.
La CFDT a pour habitude d'appuyer les plans de formation, qui enrichissent les compétences des agents.

Plan d'action 2012

Il est très bien engagé.
Quelques points majeurs :

- le chantier des diffusomètres à Roissy (20 capteurs mis en place et opérationnels en un peu plus de 6 mois)
- la participation de la DIRIC à la certification de Météo-France, avec notamment 7 points forts, 4 points faibles, 0 non-conformité
- Dossier ERABLE (Eoliennes) au CDM 18
- Dossier METEO à l'école (CDM18), en projet 2013 pour le CM de Tours

Organisation territoriale

Evolution du réseau des référents pour les armées : Le référent en poste à Tours devient référent de la BA de Cognac en sus de ses fonctions actuelles.

Appellation des centres : Les appellations des centres changent au 01 janvier 2013. En règle générale, il y aura des « centres météorologiques » de ville X.

Evolution des outils :
Arrêt de Prévi-Surveillance
Nouvel outil ICDPF (MPF) pour pouvoir tracer les demandes de production à la DIRIC
Evolution CSYM V2 en CSYM V3 (2013) pour Roissy et Orly
Remplacement de l'outil OGC par CRM (CC)
Remplacement des outils HelpDesk et Tamsut (TTI)

Prochain CTSS

Le prochain CTSS se tiendra courant Mars 2013